

NOTES DE RECHERCHE

Les politiques commerciales du Conseil de coopération du Golfe face au concept de solidarité arabe

Janvier 2018

Alexis Montambault Trudelle

Diplômé de l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke

Alexis.Montambault.Trudelle@USherbrooke.ca

Résumé :

Après avoir examiné l'économie politique de la solidarité arabe, cette analyse explore un facteur théorique fondamental pour comprendre la relation entre la solidarité arabe et le développement de la politique commerciale du Conseil de Coopération du Golfe. Le cadre conceptuel de l'État rentier développé par Mahdavy (1970) et plus tard par Beblawi et Luciani (1988) soutient que l'économie d'un État rentier dépend des revenus tirés d'une rente externe, ce qui crée une désintégration du secteur manufacturier et un exode des capitaux vers les pays industrialisés. Par conséquent, les relations économiques avec les pays industrialisés sont plus importantes que l'accès au marché régional afin de garantir une multitude de partenaires économiques ainsi qu'un accès aux produits manufacturés des pays industrialisés. C'est pourquoi, selon la théorie de l'État rentier, l'augmentation spectaculaire de la richesse pétrolière a grandement diminuée ou même détruite toute possibilité de sérieuse intégration panarabe. Cela dit, l'objectif principal de cette analyse est d'étudier empiriquement la structure des exportations, des importations et des investissements du CCG dans le cadre plus large des politiques commerciales du Conseil de coopération du Golfe afin de clarifier l'idée que la rente pétrolière sert le développement économique de la région au nom de l'unité de la nation arabe.

Mots-clés : État rentier, Golfe, politiques commerciales, intégration, nationalisme

Abstract:

After considering the political economy of Arab solidarity, this analysis explores a fundamental theoretical factor to understand the relationship between Arab solidarity and Gulf Cooperation Council's trade policy development. The rentier State conceptual framework developed by Mahdavy (1970) and later by Beblawi and Luciani (1988) argues that the economy of a rentier State is dependent on the income drawn from an external rent, creating a disintegration of the manufacturing sector. Consequently, economic relations with industrialized countries are more important than access to the regional market in order to secure a multitude of economic partners as well as an access to manufactured goods from industrialized countries. This is why, according to the rentier State theory, the spectacular increase in oil wealth has greatly diminished or even destroyed any possibility of serious at pan-Arab integration. That being said, the main objective of this analysis is to analyse empirically GCC's exports, imports and investments structure in the larger scheme of the Gulf Cooperation Council's trade policies in order to clarify the idea that the oil rent serves the economic development of the region in the name of unity of the Arab nation.

Keywords : Rentier state, Gulf, trade policies, integration, nationalism

En accumulant des excédents de pétrodollars, dus à l'exploitation d'énormes réserves d'hydrocarbures, les pétromonarchies du Conseil de coopération du Golfe (CCG) sont devenues le moteur économique du Moyen-Orient. Par sa force financière, le CCG promeut l'unité arabe et essaie de se montrer comme un modèle d'organisation panarabe. En ce sens, Abdallah Bishara, le premier Secrétaire général du CCG, publie quelques articles dans la publication trimestrielle du CCG (*At-Ta'awun*) et affirme le rôle central que jouera le CCG dans l'atteinte de l'unité arabe et du développement régional (Salamé, 1988). De plus, une multitude de tentatives d'intégration économique ont été mises sur pieds dans le monde arabe à travers la Ligue des États arabes (voir annexe 1). Pourtant, aucun progrès substantiel dans cette direction n'a été réalisé, à l'exception des pays du CCG (Makdisi, 1990). Malgré l'affirmation par le CCG du désir de travailler au nom de sa foi dans l'unité de la nation arabe, le Moyen-Orient est le théâtre de guerres internes et de multiples ruptures illustrées notamment par la guerre civile yéménite qui a débuté en 2014 et la guerre civile syrienne qui sévit depuis 2011. L'image souvent véhiculée au Moyen-Orient est celle d'États faibles qui dominent de façon précaire les sociétés fortement divisées sur des bases ethniques ou religieuses (Luciani, 1988). On voit donc naître un double discours qui suggère l'instrumentalisation politique du mythe de la solidarité arabe au nom de la reproduction d'un système politique et économique basé sur la rente pétrolière.

Le cadre conceptuel sur l'État rentier au Moyen-Orient, développé par Mahdavy (1970) et enrichi par Beblawi et Luciani (1988), soutient que l'économie d'un État rentier dépend des revenus tirés d'une rente externe, ce qui crée une désintégration du secteur manufacturier. En ce sens, d'après les postulats théoriques sur l'État rentier, l'exportation d'hydrocarbures libère l'État du besoin de stimuler sa base économique interne pour solidifier ses recettes fiscales. Par la faible stimulation de l'économie nationale, menant à une désindustrialisation, un État qui se fonde sur un revenu ou une rente provenant de l'étranger devient particulièrement dépendant des aléas du marché international. Par conséquent, afin de prévenir un choc systémique, les relations commerciales et financières avec les pays industrialisés occidentaux sont plus importantes que l'accès au marché régional afin de garantir une multitude de partenaires économiques, un accès aux produits manufacturés des pays industrialisés et un retour sur investissements dans un contexte de gestion d'actifs financiers face à l'épuisement des ressources (Luciani, 2016).

Dans ce contexte, selon Luciani, les États d'allocation sont attirés par la construction d'un modèle d'intégration s'inspirant du mythe de la solidarité arabe. Par contre, d'un point de vue économique et politique, le contenu et le sens réel que ce concept peut prendre sont fondamentalement différents lorsqu'un État rentier domine les espaces économiques et politiques. Dans ce cas, un modèle de relations interarabes prend plutôt l'allure d'une coopération intergouvernementale

géographiquement et politiquement ciblée afin d'assurer la sécurité de la région et ainsi la pérennité du modèle basé sur la rente. Il devient donc nécessaire de clarifier l'influence de la solidarité arabe sur les politiques commerciales des États rentiers du Conseil de Coopération du Golfe.

Cela dit, ce texte propose analyse empirique de la structure des exportations, des importations et des investissements du CCG à partir des travaux théoriques d'Hazem Beblawi et Giacomo Luciani (1988), dans le cadre plus large des politiques commerciales du Conseil de Coopération du Golfe afin de clarifier l'idée que la rente pétrolière sert le développement économique de la région au nom de l'unité de la nation arabe. L'analyse propose d'approfondir ce constat en établissant vers quels blocs régionaux les exportations, les importations et les investissements du CCG se dirigent afin de confirmer l'écart entre le discours centré sur la solidarité arabe et les politiques commerciales du CCG. Pour ce faire, une analyse des politiques commerciales du CCG est proposée à travers la base de données de la Banque mondiale sur une période allant de 1975 à 2015¹. Grâce à cette analyse, les données recueillies sur les six membres du CCG (Arabie saoudite, Qatar, Émirats arabes unis, Koweït, Bahreïn et Oman) ont été agrégées afin de fournir une interprétation plus claire de l'étude de cas². L'analyse des investissements utilise des données provenant des travaux de Choplin et de Vignal (2015) qui examinent les investissements du Conseil de Coopération du Golfe au Moyen-Orient.

1. L'économie politique de la solidarité arabe

Les relations économiques internationales ne sont jamais purement économiques. En effet, elles ont toujours de profondes implications que ce soit pour l'autonomie économique ou de l'indépendance politique des sociétés (Gilpin, 2001). De ce fait, il est judicieux de définir ce sentiment d'appartenance à une nation arabe unifié que l'on nomme ici solidarité arabe. Il s'agit d'un concept complexe aux multiples facettes. Définir ce concept de solidarité arabe avec précision est donc une tâche fastidieuse. C'est pourquoi l'analyse considère la solidarité arabe à travers ses fondements généraux, donc par l'idée que « les Arabes sont un peuple uni par des liens spéciaux de langue et d'histoire, et que leur organisation politique devrait montrer ces liens d'une manière ou d'une autre » (Khalidi, 2009, p.20). Cette définition provient du projet d'établir, voire même de rétablir, les bases favorable à l'épanouissement politique et économique de la nation arabe. Ainsi à travers le point

¹ Plus précisément, ces données proviennent de la base de données World Development Indicators. Cette base de données couvre la période de 1960 à 2016 et offre une variété d'indicateurs. Les données sont mises à jour quatre fois par an.

² Même si les données sur les six membres du Conseil de Coopération du Golfe sont présentées comme un ensemble cohérent, il est important de spécifier que le CCG ne se présente pas nécessairement comme un bloc homogène. Les États membres présentent de multiples caractéristiques socioéconomiques communes, mais il faut tout de même admettre que les politiques commerciales de chacun peuvent varier. Il suffit de penser au rôle plus important que peut jouer l'Iran dans les politiques d'Oman ou du Qatar tandis que l'axe Arabie Saoudite/Émirats Arabes Unis s'y oppose avec véhémence.

de vue économique soutenu au long de ce mémoire, la solidarité arabe souligne l'importance de favoriser l'intégration politique et économique régionale, au nom de la volonté d'émancipation du peuple arabe. De plus, il est nécessaire de souligner que le cadre théorique de la solidarité arabe est au cœur du mouvement politique panarabe. Par contre, tout au long de l'analyse, il est important de ne pas les amalgamer en un terme général. Ce choix méthodologique s'explique par le fait que le concept de solidarité arabe porte une vision réaliste plus près du paysage géopolitique et de l'économie politique de l'espace moyen-oriental, grandement influencé par des tractions entre les intérêts nationaux des États dominants de la région.

Certes, malgré la présence d'un cadre institutionnel d'intégration prônant la solidarité arabe, la paralysie, voire l'échec des processus souligne que l'intégration est un processus multidimensionnel qui nécessite plus que l'existence de similitudes ou d'interactions entre acteurs. La théorie de l'État rentier souligne les failles économiques qui poussent les États rentiers à ignorer les processus d'intégration arabe, mais l'intégration est plus précisément le résultat d'un certain volontarisme politique, plutôt que de simples facteurs économiques, géographiques et similitudes culturelles. En ce sens, l'échec des multiples expériences d'intégration économique arabe semble s'expliquer par le manque de volontarisme des États rentiers, à travers l'instrumentalisation de la solidarité arabe dans la construction de leurs politiques commerciales et donc de la redistribution des revenus pétroliers à l'échelle régionale et internationale. Ainsi, dans un sens pragmatique, les pays producteurs de pétrole du CCG ont orienté leurs ressources non pas vers des institutions panarabes, mais vers le développement d'une diplomatie et d'un cadre institutionnel alternatif plus en harmonie avec leurs intérêts nationaux, notamment à travers l'OPEP, la Ligue islamique mondiale et l'Organisation de la Coopération islamique.

Cette situation met en évidence le fait que la coopération interarabe et la Ligue des États arabes sont paralysées par le mécontentement du CCG vis-à-vis de la Ligue ainsi que par les considérations politiques des pays producteurs de pétrole face au nassérisme, avec son laïcisme et son antimonarchisme, qui devient la force dominante de la Ligue. Par la suite, depuis la révolution khomeyniste de 1979, les États rentiers du Golfe ont cherché à contrer l'influence du chiisme sur l'islam politique afin de s'opposer à Téhéran en tant que puissance régionale par la création d'une influence culturelle et politique (Carré, 1993). En fait, le commerce interarabe semble suivre le modèle de la redistribution interne d'un État rentier. C'est-à-dire une redistribution de la rente pétrolière pour acheter une certaine fidélité, mais surtout pour éviter divers conflits qui risqueraient de renverser l'ordre établi. Ainsi, les pétromonarchies du CCG, menées par l'Arabie Saoudite, sont au cœur d'un système d'influence qu'Oliver Carré (1993) nomme «néoottomanisme», à travers lequel Riyad intervient avec l'aide de sa puissance financière dans le but d'étouffer les crises menaçant la cohésion arabe et assurant ainsi la survie des structures

rentières existantes. Ainsi, après avoir examiné l'économie politique de la solidarité arabe, il est important de dresser un portrait empirique de la redistribution de la rente pétrolière, tant à l'échelle régionale qu'internationale, pour comprendre la relation entre la solidarité arabe et le développement de la politique commerciale du CCG.

2. Commerce international et échanges inter-arabes

L'analyse des échanges économiques du monde arabe suggère que les échanges interarabes ne représentent qu'une fraction du commerce arabe total, que ce soit en termes absolus ou relatifs (Al-Atrash et Yousef, 2000). De façon à comprendre cette situation, des études, notamment celle de Al-Atrash et Yousef (2000) ainsi que celle de Ekanayake et Ledgerwood (2009) proposent d'analyser le commerce intra-arabe à l'aide d'une version augmentée du modèle de gravité, et ce, afin de déterminer si les pays du monde arabe échangent trop peu entre eux et avec le reste du monde. Al-Atrash et Yousef (2000) soulignent que la part du commerce intra-arabe est demeurée relativement constante dans le temps, alors que le commerce d'autres groupements régionaux a augmenté, et dans certains cas de manière significative. Par exemple, entre 1970 et 1998, les échanges entre les pays membres de la Communauté andine (la Bolivie, la Colombie, le Pérou et l'Équateur) ont augmenté de 9 % passant de 2 % à 11 %. De plus, les échanges économiques entre les pays du Cône du Sud (l'Argentine, le Brésil, le Chili, le Paraguay et l'Uruguay) sont passés de 11 % à 25 %.

Plus précisément dans le cas du commerce interarabe, l'étude d'Ekanayake et Ledgerwood (2009) affirme que les pays producteurs d'hydrocarbures moyen-orientaux, entre 1980 et 2006, ont échangé 68 % moins avec les pays de la région que les pays non producteurs. Ce constat vient supporter la théorie de l'État rentier, qui souligne que la structure macroéconomique d'un État rentier décourage les échanges économiques panarabes. Il devient donc intéressant d'approfondir ce constat en établissant vers quels blocs régionaux les exportations du CCG se dirigent afin de confirmer l'écart entre le discours centré sur la solidarité arabe et les politiques commerciales du CCG.

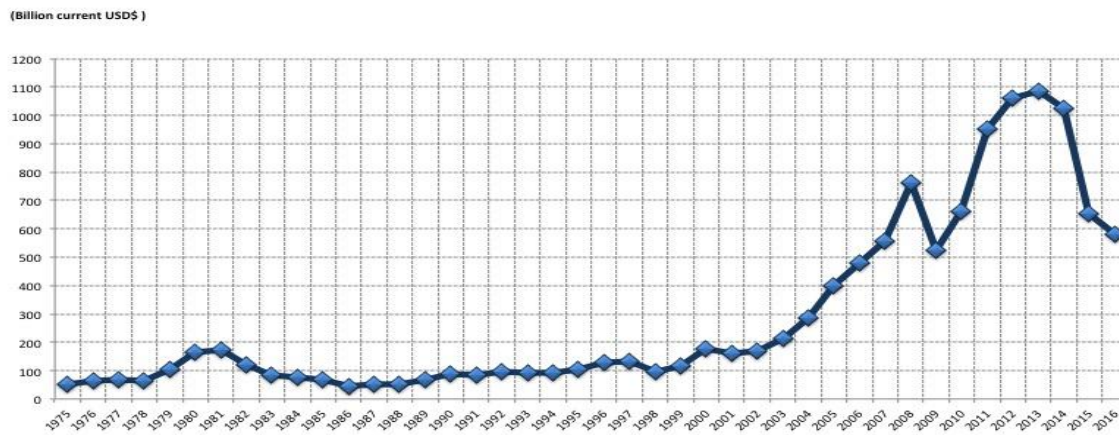
3. L'anatomie des politiques commerciales du Conseil de coopération du Golfe

En termes absolus, les exportations du CCG restent relativement stables entre 1975 et 2001. Cependant, lorsque l'on observe plus attentivement le graphique 1, il est possible de remarquer que les exportations de marchandise du CCG passent de 50,17 milliards en 1975 à 160,2 milliards en 2001.

Par contre, à partir du début des années 2000, les exportations de marchandise du CCG explosent. On peut constater une augmentation exponentielle qui atteint un

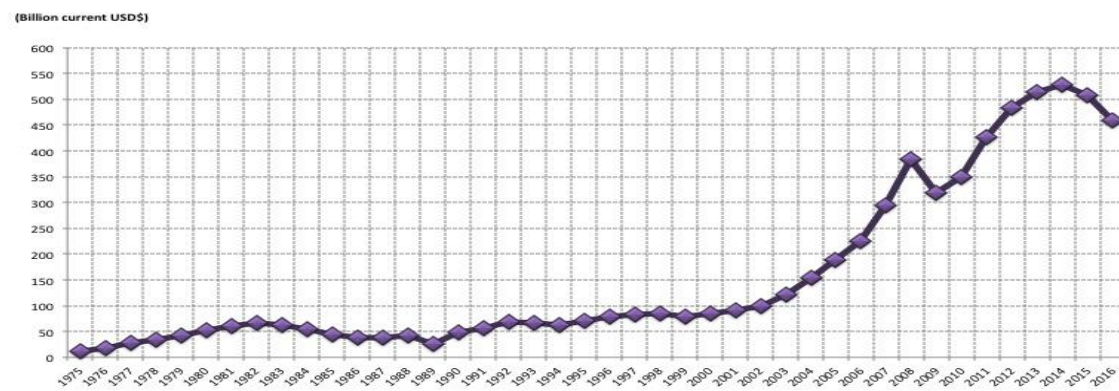
sommet en 2013 lorsque ces dernières s'élevaient à 1085,1 milliards³. Dans le même ordre d'idée, entre 1975 et 2001, le graphique 2 souligne que les importations du CCG ont enregistré une croissance considérable, passant de 11,7 milliards en 1975 à 90,3 milliards en 2001.

Graphique 1
Exportations de marchandises du CCG



Particulièrement entre 2001 et 2015, la valeur des importations du CCG, qui quintuple, passant de 90,3 milliards pour ensuite croître jusqu'à 528,5 milliards en 2014, pour ensuite enregistrer une chute à 507,5 milliards en 2015. Décortiquer les différents partenaires économiques du CCG, permettra d'établir si l'augmentation marquée des exportations des pétromonarchies s'établit dans un cadre d'intégration régionale.

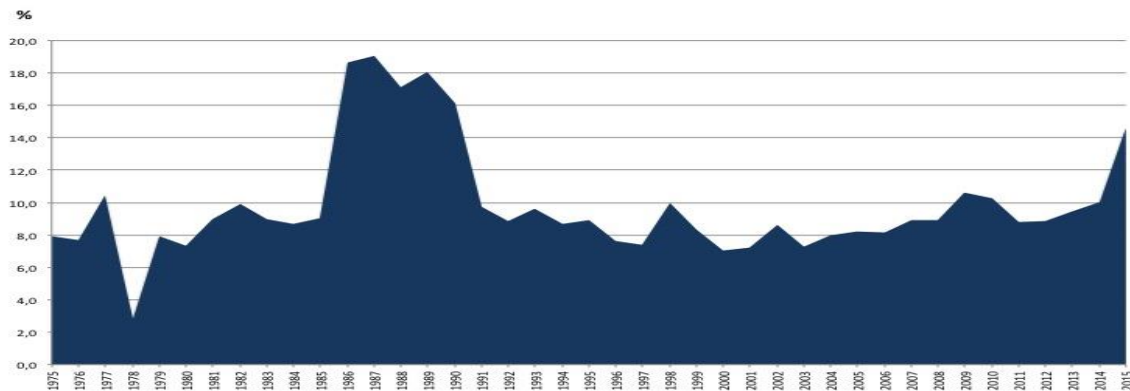
Graphique 2
Importations de marchandise du CCG



³ En outre, la baisse des exportations enregistrée depuis 2014 s'inscrit dans le contexte d'une augmentation de la production américaine, notamment dans le gaz de schiste, ainsi que dans le contexte de la levée des sanctions économiques iraniennes.

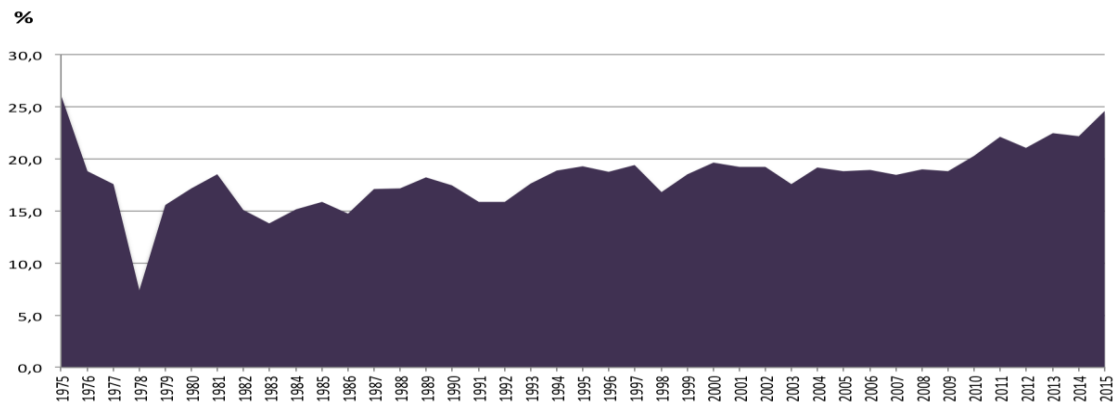
Lorsque l'on observe les exportations du CCG vers les économies du monde arabe⁴ (Graphique 3), on peut constater qu'en moyenne, entre 1975 et 2015, les États rentiers du golfe exportent 9,8 % de leurs marchandises vers le monde arabe.

Graphique 3
Exportations de marchandise du CCG vers les économies du monde arabe
(% des exportations totales de marchandise)



Le graphique 4 se penche plus particulièrement sur les importations de marchandise du CCG provenant du monde arabe. Il fait ressortir que ces exportations constituent en moyenne 18,3 % du total des importations des pétromonarchies du Golfe entre 1975 et 2015. De plus, le cadre théorique de l'État rentier suggère qu'une rente extérieure peut, si elle est substantielle, soutenir une économie sans l'apport d'un secteur productif interne (Luciani, 2016). Les États rentiers deviennent dépendent des importations pour presque tous les biens de consommation.

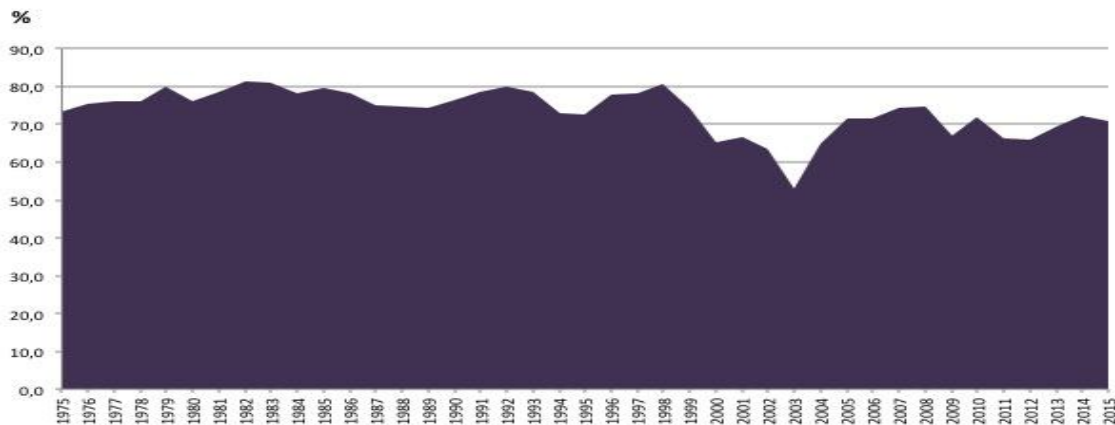
Graphique 4
Importations du CCG provenant des économies du monde
arabe (% des importations totales de marchandise)



⁴ Les États membres de la Ligue des États arabes.

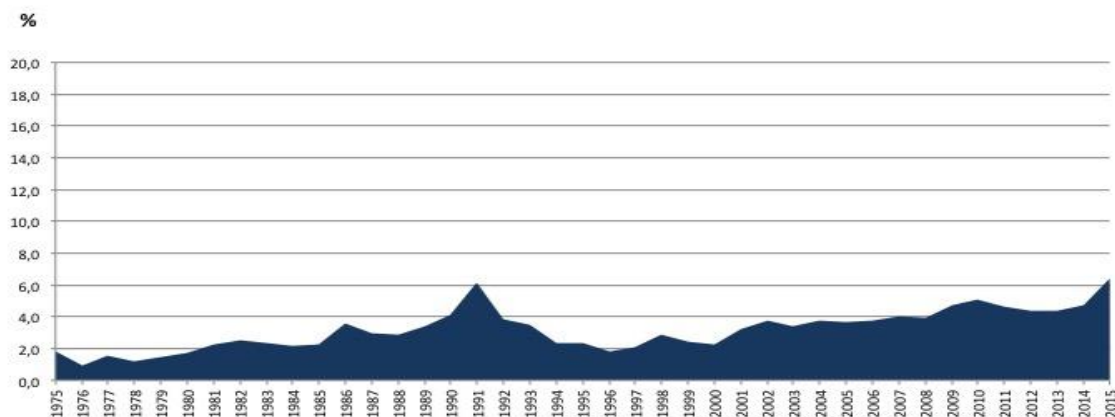
Dans cet esprit, le graphique 5 démontre que les biens manufacturés représentent en moyenne, entre 1975 et 2015, 73,6 % des importations de marchandise du CCG. Même si l'on peut observer une faible diminution, l'importance des importations de biens manufacturés reste relativement stable au courant de la période analysée.

Graphique 5
Importations de biens manufacturés du CCG (% des importations totales de marchandise)



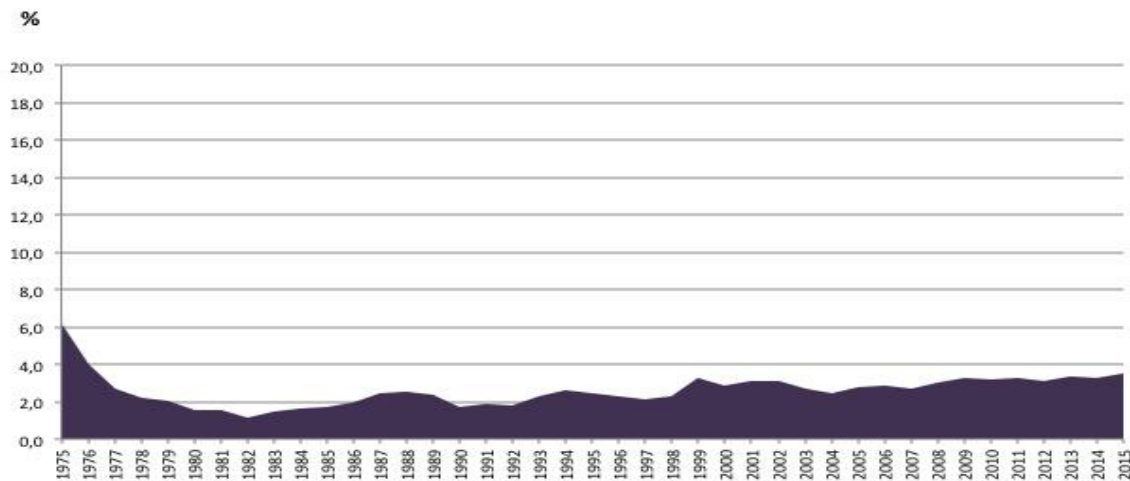
Par contre, l'agrégat « monde arabe » regroupe l'ensemble des pays membres de la Ligue des États arabes. Ainsi, ce graphique prend en considération les échanges entre les membres du CCG. De ce fait, lorsque l'on exclut les États à haut revenu (États rentiers), on peut constater que la part du volume total des exportations du CCG qui est dirigée au commerce interarabe est minime (Graphique 6 et 7).

Graphique 6
Exportations du CCG vers les économies à faible et moyen revenu du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (% des exportations totales de marchandise)



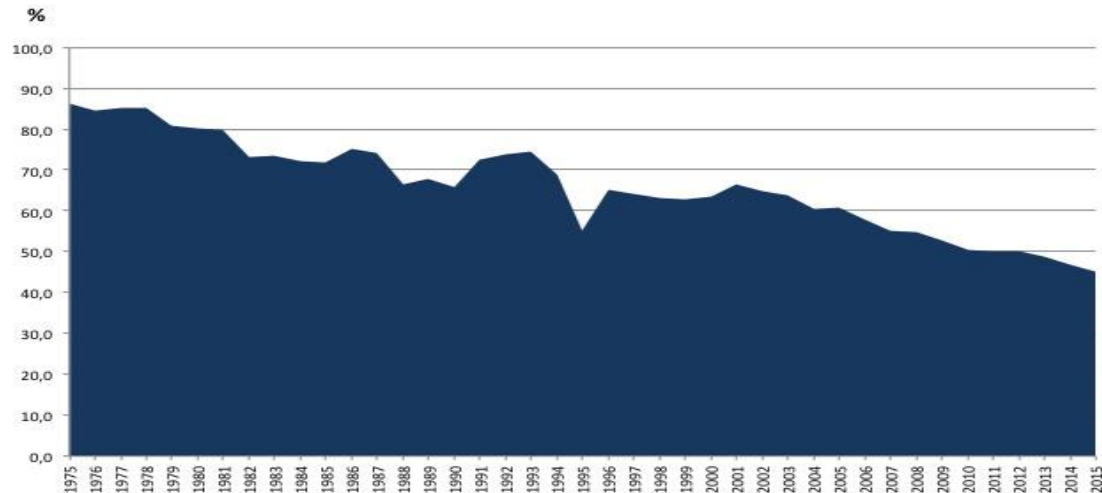
En effet, pour l'ensemble de la période analysée, il est possible de remarquer une croissance des exportations du CCG vers les économies à faible et moyen revenu de la région de seulement 4,6 % entre 1975 et 2015, passant de 1,8 % en 1975 à 6,4 % en 2015.

Graphique 7
Importations du CCG provenant des économies à faible et moyen revenu
du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord
(% des importations totales de marchandise)



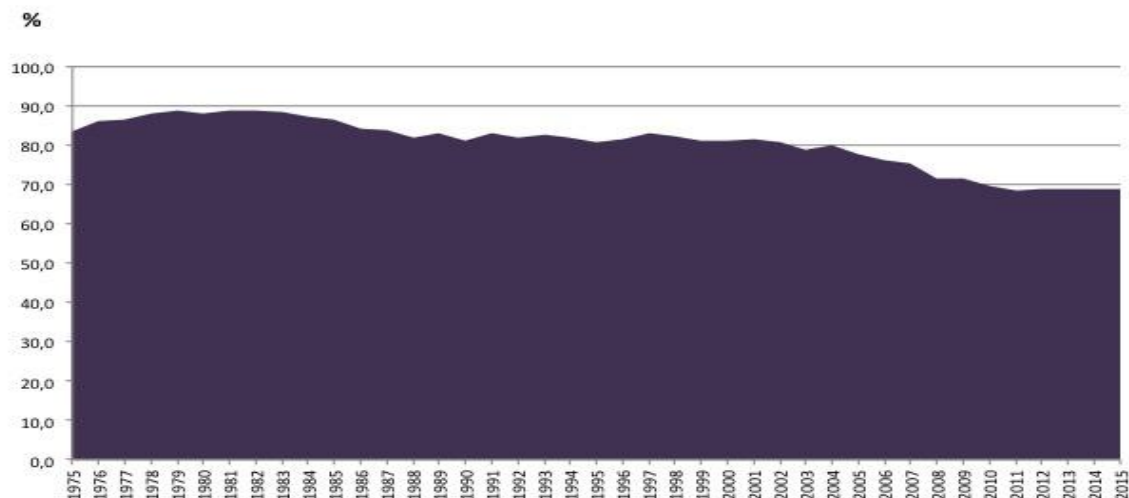
Ainsi, lorsque les économies à revenu élevé sont écartées de l'analyse, la part du total des exportations du CCG qui vise le Moyen-Orient n'est qu'en moyenne que de 3,2 %, atteignant un sommet en 2015 à 6,4 %. Dans le même sens, entre 1975 et 2015, lorsque les États rentiers à haut revenu sont exclus de l'analyse, la moyenne des importations du CCG provenant de la région passe de 18,3 % à 2,6 %. Ce constat vient souligner l'idée de l'instrumentalisation du mythe de la solidarité arabe par les États rentiers, car il est possible de noter l'insignifiance du commerce panarabe lorsque les échanges intra CCG sont exclues, et ce, malgré le fait que le CCG proclame que la rente pétrolière est au service du développement économique de la région au nom de la solidarité arabe. Au niveau des politiques commerciales, ce trait caractéristique des États rentiers du Golfe suggère que les principaux partenaires commerciaux du CCG devraient être les pays industrialisés, qui sont de grands consommateurs d'énergie.

Graphique 8
Exportations du CCG vers les économies à revenu élevé
(% des exportations totales de marchandise)



Dans cet esprit, les graphiques 8 et 9 démontrent que les exportations du CCG se dirigent majoritairement vers les économies à revenu élevé, ou en d'autres termes, vers les pays industrialisés. Entre 1975 et 2015, les économies à revenu élevé ont reçu en moyenne 66,2 % du volume total des exportations et 80,5 % du volume total des importations des États rentiers du CCG.

Graphique 9
Importations du CCG provenant des économies à revenu élevé
(% des importations totales de marchandise)



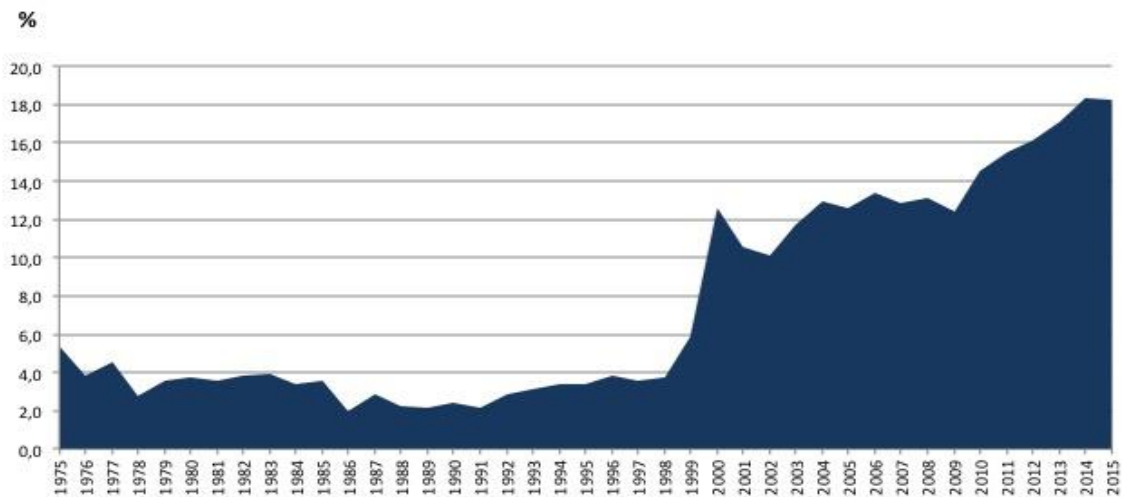
Le cadre théorique de l'État rentier explique ce phénomène par le fait qu'une rente externe peut, si elle est substantielle, soutenir une économie sans la contribution d'un secteur productif interne. En conséquence, la relation avec les pays industrialisés est essentielle pour assurer l'approvisionnement en produits manufacturés (et en produits de luxe dans le cas du Golfe). En effet, les biens de consommation et les machines industrielles ont tendance à être importés de l'extérieur plutôt que fabriqués dans le Golfe. Pour ces raisons, le CCG devient particulièrement dépendant des importations pour satisfaire la demande en biens de consommation et en hautes technologies (Hanieh, 2011).

Toutefois, il est nécessaire de souligner que la part du volume total des exportations et des importations de GCC ciblant les économies à revenu élevé tend à diminuer au fil des ans, passant respectivement de 86,2 % à 45,3 % en 1975 et de 83,3 % à 68,7 % en 2015. Cette diminution des exportations et des importations en provenance des pays à revenu élevé, qui s'accélère depuis 2001, est plutôt une stagnation si l'on considère que sur la même période (entre 2001 et 2015), les exportations et les importations du Golfe ont explosé en termes absolus. En fait, cette diminution en termes relatifs face à l'augmentation notable en terme absolu s'explique principalement par le développement économique de la Chine et de l'Inde. Selon l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE), la consommation d'énergie à l'échelle planétaire fit un bond de 20 % entre 2000 et 2006 et la Chine fut responsable à elle seule de 45 % de l'augmentation de l'utilisation mondiale d'énergie sur cette période (AIE, 2007). De plus, dans son rapport annuel de 2007, l'AIE prévoyait qu'en 2025, les importations chinoises d'hydrocarbures provenant du CCG atteindraient un niveau trois fois supérieur à celui des États-Unis.

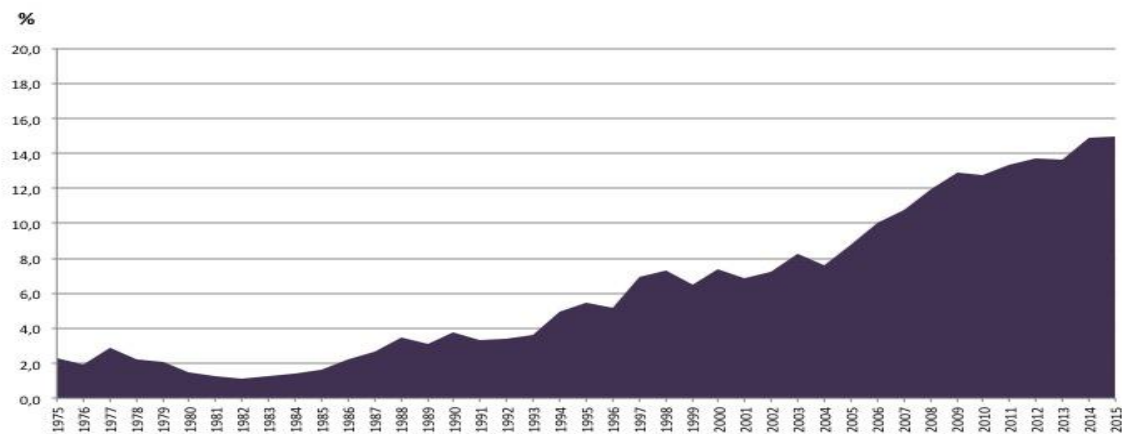
Lorsque l'on observe plus précisément les exportations du CCG vers l'Asie de l'Est et du Pacifique (graphique 10), comprenant la Mongolie, la Chine, Taïwan, la Corée du Sud, et le Japon, il est possible d'observer le repositionnement des exportations du CCG vers l'Asie en lien avec la forte augmentation de la consommation chinoise d'énergie.

Les exportations et les importations du CCG en provenance d'Asie de l'Est et du Pacifique ont fortement augmenté depuis 1999. Entre 1975 et 1998, les exportations du CCG vers la région étaient en moyenne de 3,4 % pour atteindre 13,9 % entre 1999 et 2015. De leur côté, les importations en provenance d'Asie de l'Est et du Pacifique sont passées de 1,4 % du volume total des importations du CCG en 1984 à 15 % en 2015.

Graphique 10
Exportations du CCG vers les économies à faible et moyen revenu en Asie de l'Est et du Pacifique (% des exportations totales de marchandise)

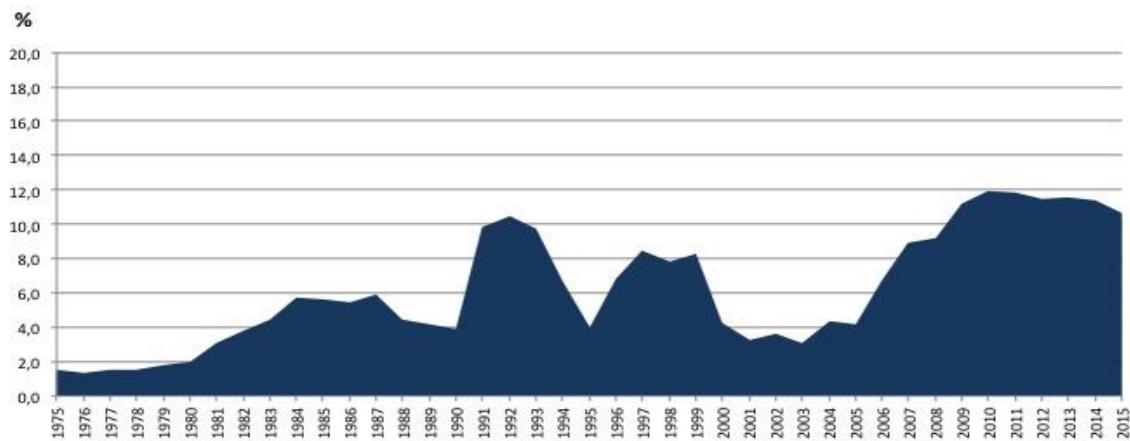


Graphique 11
Importations provenant des économies à faible et moyen revenu de l'Asie de l'Est et du Pacifique (% des importations totales de marchandise)



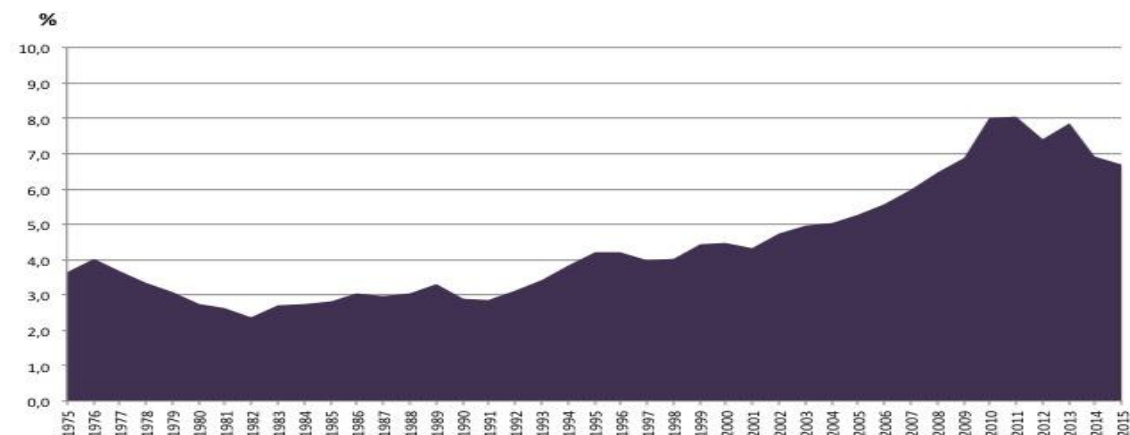
Du côté de l'Asie du Sud (Bhoutan, Bangladesh, Maldives, Népal, Sri Lanka, Pakistan et Inde), les graphiques 12 et 13 montrent une forte augmentation des exportations du CCG à partir de 2005. De plus, l'AIE (2007) estime que la demande énergétique indienne devrait avoir doublé d'ici 2030, avec une augmentation annuelle moyenne de 3,6 %.

Graphique 12
Exportations du CCG vers les économies à faible et moyen revenu de l'Asie du Sud
(% des exportations totales de marchandise)



Une tendance similaire est apparente, quoique moins accentuée, dans la part des importations du CCG en provenance d'Asie du Sud. Entre 1975 et 1990, le CCG n'a importé en moyenne que 3,1 % de sa marchandise totale de la région.

Graphique 13
Importations du CCG provenant des économies à faible et moyen revenu de l'Asie du Sud (% des exportations totales de marchandise)



Ensuite, nous pouvons voir le pourcentage des importations du CCG en provenance d'Asie du Sud passer de 2,9 % en 1991 à 8 % en 2010 et descendre à 6,7 % en 2015. Il devient évident que la majorité du commerce extérieur du CCG se concentre plutôt vers les pays à revenu élevé comprenant les États-Unis et l'Europe, et à partir du tournant des années 2000, vers l'Asie du Sud et de l'Est principalement par la forte augmentation de la demande chinoise et indienne en énergie. Bref, ce positionnement des exportations et importations du CCG est principalement causé par l'architecture macroéconomique des États rentiers qui pousse à ignorer la base économique régionale, mais aussi par deux dynamiques de l'économie internationale du XXI^e siècle : l'Asie devient un grand consommateur d'énergie en se positionnant comme l'atelier du monde. Émerge donc une grande complémentarité structurelle entre les économies du CCG et de l'Asie.

4. Les investissements directs étrangers au Moyen-Orient

Dans le cas du Moyen-Orient, la faiblesse des investissements directs étrangers (IDE) est traditionnellement associée à une grande incertitude politique et économique ainsi qu'à un environnement réglementaire et institutionnel défavorable. Le rapport Perspectives économiques mondiales (Banque mondiale, 2017) indique que l'économie du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord est fortement affectée par le cycle du conflit et ses effets nationaux et internationaux. En ce sens, Rother et al. (2016) soulignent que l'exode et les déplacements internes dans les pays touchés par un conflit provoquent de graves perturbations humanitaires, sans oublier que les infrastructures sont gravement affectées et que l'accès aux services publics et de base a été considérablement réduit. En conséquence, les perturbations économiques et commerciales, les pressions fiscales liées aux demandes de sécurité des dépenses des réfugiés et l'affaiblissement du tourisme continuent d'avoir des répercussions sur la région.

Le Fonds monétaire international, dans son rapport sur la croissance et l'investissement dans le monde arabe (2016), souligne que les investissements étaient en moyenne un peu plus faibles que dans des pays comparables et moins efficaces pour générer de la croissance, en particulier dans le cas des investissements directs étrangers (IDE) qui ont sous-performé de manière significative. En outre, les IDE ont été concentrés dans les pays du CCG, notamment grâce à l'attractivité des industries extractives, de l'immobilier et du secteur pétrochimique. Considérant que les secteurs de l'extraction et de la pétrochimie sont caractérisés comme capitalistiques et que l'immobilier ne génère traditionnellement aucun gain significatif de productivité, l'impact de l'IDE sur la création d'emplois et la productivité reste limité (Fonds monétaire international, 2016). Dans cette perspective, il devient intéressant d'examiner le rôle du CCG dans les circuits financiers du Moyen-Orient.

5. Les investissements directs étrangers du CCG et les échanges financiers inter-arabes

Compte tenu de l'anatomie des politiques commerciales du CCG, il est particulièrement pertinent de s'intéresser à l'architecture des investissements du Golfe, lorsque nous considérons que la rente pétrolière est essentiellement un phénomène financier. C'est-à-dire que l'accumulation de capital par le CCG a été façonnée principalement par la position cruciale des flux de pétrodollars dans la financiarisation de l'économie mondiale. Pour les États rentiers du Conseil de coopération du Golfe, la forte augmentation de la demande en d'hydrocarbures au début des années 2000 s'est accompagnée d'une hausse du cours du pétrole, qui passa de 9,76 \$ par baril en 1999 à 90,32 \$ par baril en 2007. En 2008, le prix du baril de pétrole passa à 94 \$ pour ensuite grimper jusqu'à 145 \$ en juillet 2008 (Hanieh, 2011). Parallèlement, cette hausse du cours du pétrole fut aussi accompagnée d'une hausse de la demande en énergie, notamment par l'essor économique de l'Asie. La conséquence de cette hausse importante du cours du pétrole pour le CCG fut une nouvelle vague d'accumulation de pétrodollars. Ainsi, la période post-2000 fut marquée par une nouvelle vague d'internationalisation du capital provenant du Golfe, et ce, par les flux des surplus pétroliers.

Cette situation s'observe principalement à travers des véhicules conventionnels tels que les investissements directs étrangers (IDE), mais aussi par des investisseurs institutionnels étatiques tels que les fonds souverains. Avant d'examiner de plus près l'anatomie des IDE du Golfe au Moyen-Orient, il est important de préciser que l'analyse des flux financiers dans la région est complexe, en raison des frontières floues entre les ressources publiques et les fortunes des familles régnantes. Ainsi, les données proviennent d'une analyse produite par Choplin et Vignal (2015) à partir de données provenant de la base de données ANIMA⁵.

Le tableau 2 indique que depuis les années 90, les pays arabes sont devenus des récepteurs majeurs de capitaux du Golfe. On constate que l'Arabie Saoudite et les Émirats Arabes Unis à eux seuls fournissent plus de 45 000 millions d'euros sur un volume total de près de 75 000 millions d'euros, soit près de 60 % du total des IDE provenant du Golfe. On peut également voir un nombre impressionnant de projets (597) au Moyen-Orient financés par le CCG. Le Moyen-Orient serait ainsi devenu une zone d'expansion économique, donc un espace de redéploiement de la puissance financière du Golfe.

⁵ Base de données créée par l'Observatoire Anima (Observatoire méditerranéen d'investissement et de partenariat) qui répertorie les annonces de projets d'investissement dans le monde méditerranéen et vérifie l'avancement des projets pour offrir une vision plus fine de l'IDE qu'une simple analyse de flux et d'inventaire.

Tableau 2: Investissements du CCG dans le monde arabe

	Montant (2003-2012)		Projet (2003-2009)	
	Millions d'euros	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Émirats Arabes Unis	28 764	38,4	244	40,9
Arabie Saoudite	16 592	22,1	136	22,8
Koweït	13 802	18,4	149	25,0
Qatar	11 675	15,6	31	5,2
Bahraïn	3 712	5,0	29	4,9
Oman	373	0,5	8	1,3
Total	74 918	100,0	597	100,0

(source: CHOPLIN, Armelle et Leïla VIGNAL, 2015, p.35)

Par contre, une analyse de l'anatomie des IDE du Golfe révèle qu'ils ne sont pas un vecteur technique d'intégration régionale, mais plutôt un outil d'influence politique qui maintient, mais aussi diffuse, les structures macroéconomiques rentières. C'est-à-dire que ces IDE exposent une géographie économique particulière. En effet, pour Choplin et Vignal (2015) les principaux bénéficiaires des investissements du Golfe sont l'Égypte, le Maroc, le Liban et la Jordanie. Les secteurs d'investissement privilégiés par le Golfe sont d'une part les projets immobiliers, par la grande expertise des conglomérats immobiliers du Golfe, et d'autre part, le secteur bancaire et financier alimenté par les excédents de pétrodollars. Par exemple, entre 2003 et 2009, 114 des 245 projets d'investissement des Émirats Arabes Unis (47 %) ciblaient le secteur immobilier et 49 projets (20 %) les secteurs bancaires et financiers (Choplin et Vignal, 2015).

Dans la même veine, le travail d'Adam Hanieh (2011) retrace les ramifications du capital du Golfe dans les banques du monde arabe classées dans les 100 plus grandes banques arabes par le *Banker Magazine* en octobre 2009. Hanieh (2011) souligne l'influence significative des capitaux du Golfe dans les systèmes bancaires égyptiens, libanais et jordaniens. La situation la plus évocatrice est celle du secteur bancaire jordanien, dans lequel 13 des 15 plus grandes banques du pays sont contrôlées directement par une société basée dans le GCC, ou par des investisseurs du Golfe en tant que principal actionnaire. En Égypte, neuf des douze plus grandes banques du pays sont contrôlées par des sociétés du CCG, et au Liban, huit des onze

principales banques des 100 principales banques arabes du *Banker Magazine* ont des liens particulièrement étroits avec les pétromonarchies du Golfe. Ce choix géographique est dû, d'une part, à la création d'une zone d'influence géopolitique face à l'État hébreu et, d'autre part, au rôle des diasporas installées dans les pays du CCG: les États rentiers du CCG ont une population de réfugiée et de déplacée importante par l'attrait de leur stabilité politique et des perspectives d'emploi, notamment dans le secteur des hydrocarbures.

Les investissements du Golfe sont une réalité incontournable du paysage financier du monde arabe. Ils sont au cœur de la transformation des secteurs industriels, des services et des infrastructures. D'autre part, malgré leur importance apparente en chiffres absolus, il est essentiel de ne pas surestimer l'importance des investissements du Golfe face aux flux dominants de l'Europe et de l'Amérique du Nord dans le monde arabe (Choplin et Vignal, 2015). Malgré l'importance du capital du Golfe dans le circuit financier du Moyen-Orient, il est important de préciser que les pays industriels (Europe en tête) restent les plus grands acteurs économiques en considérant la structure des investissements au Moyen-Orient dans une perspective globale. En effet, le tableau 3 expose que l'Union européenne, les États-Unis et le Canada représentent 60 % des investissements au Moyen-Orient contre 22 % pour les pétromonarchies du Golfe. Ainsi, malgré l'augmentation des investissements du Golfe au Moyen-Orient depuis les années 1990, la majorité des investissements dans le Golfe sont faits en dehors de la région.

**Tableau 3: Investissements au Moyen-Orient
(projets et montants) par région 2003-2012**

Régions	Projets (% des projets annoncés)	Montant (% des montants d'investissement)
Europe	49	42
Golfe	14	22
États-Unis et Canada	21	18
Autres pays, incluant BRICS	10	14
MED-11 ⁶	6	3
Total	100	100

(source: CHOPLIN, Armelle et Leïla VIGNAL, 2015 p.32)

⁶ Le MED-11 comprend le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Libye, l'Égypte, la Jordanie, l'Autorité palestinienne, la Syrie, le Liban, Israël et la Turquie.

Quand on considère la force financière du CCG dans une perspective globale, les IDE dirigés vers le monde arabe ne représentent qu'une fraction des flux financiers totaux du Golfe. Le tableau 3 suggère qu'entre 2003 et 2012, 78 % des investissements du Golfe ont été effectués à l'extérieur de l'espace moyen-oriental. Malgré l'importance apparente des flux financiers du Golfe en termes absolus, lorsqu'on compare une répartition géographique et une analyse relative, on constate que les investissements du CCG sont principalement orientés vers les économies des pays occidentaux et abandonnent l'économie régionale. En outre, les IDE du CCG qui ciblent le monde arabe sont concentrés dans quelques endroits (principalement l'Égypte, la Jordanie, le Liban et la Palestine) et dans des secteurs qui ne sont pas nécessairement liés aux attentes des pays hôtes, mais plutôt dans une logique d'insertion des pays périphériques moyen-orientaux dans la chaîne de valeur du Golfe et afin de créer une ceinture d'influence géopolitique protégeant ses intérêts politiques.

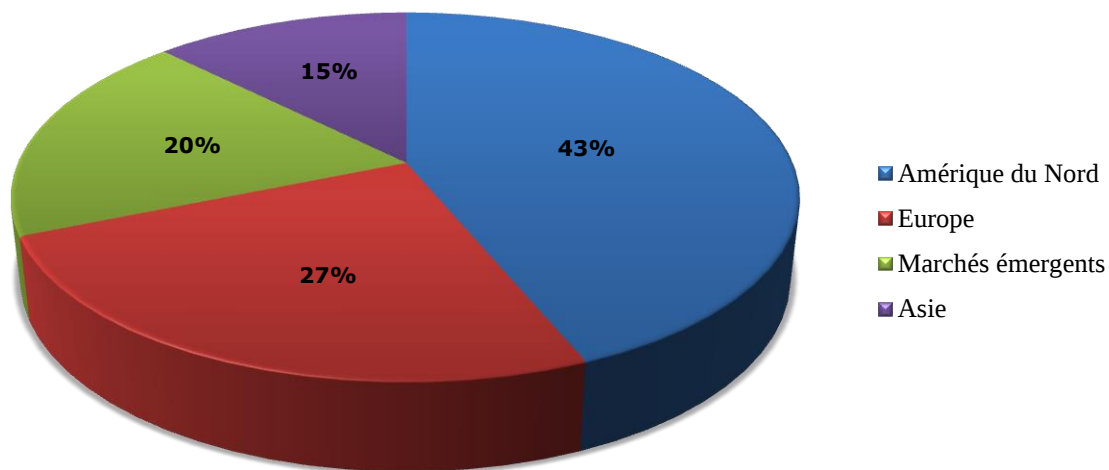
Du côté des fonds souverains provenant du CCG, la plupart ont canalisé leurs fonds vers des investissements dans des économies avancées. Dans le contexte de la crise économique 2007-2008, les fonds souverains détenus par les États membres du CCG ont pris de nombreuses participations dans des institutions financières occidentales telles que les investissements de Dubaï Investment Capital dans HSBC (Treanor, 2007), la participation de 7,5 milliards de dollars dans Citigroup. Abou Dhabi Investment Authority, qui en fera le plus grand actionnaire de Citigroup (Dash et Sorkin, 2007), l'investissement de 2 milliards de dollars de Kuwait Investment Authority dans Merrill Lynch et 3 milliards de dollars dans Citigroup en 2009 (Kumait Investment Authority, en ligne), ainsi que l'investissement de Qatar d'environ 8,8 milliards de livres Sterling dans Barclays et Qatar Holding (Blancheton et Jégourel, 2009). Ces investissements restent une simple démonstration de la force financière du Golfe à travers ses fonds souverains, car l'opacité reste un obstacle majeur à l'analyse. Pour des raisons à la fois systémiques et politiques, il est particulièrement difficile d'obtenir des informations sur les fonds souverains du Golfe.

En ce sens, l'indice de transparence Linaburg-Maduell créé par la *Sovereign Wealth Fund Institute* (SWFI) utilise dix principes essentiels qui illustrent la transparence des fonds souverains⁷. La notation minimale est 1 et le maximum est 10. La SWFI propose un indice de transparence de 8 pour qu'un fond soit considéré comme transparent. Parmi les dix premiers fonds souverains ayant le plus d'actifs sous

⁷ Principes de l'indice de transparence Linaburg-Maudell: 1) Les fonds fournissent l'historique comprenant la création, les origines du patrimoine, la structure de propriété, etc.; 2) Disponibilité de rapports annuels vérifiés et indépendants; 3) Données sur le pourcentage de propriété; 4) Les fonds fournissent la valeur totale du marché et les rendements; 5) Des normes éthiques claires et des politiques d'investissement; 6) Le fonds fournit une stratégie claire avec des objectifs; 7) Le fonds identifie les filiales et les coordonnées; 8) Le fonds identifie les gestionnaires externes; 9) Gère son propre site Web; 10) Le fonds fournit l'emplacement du bureau, l'adresse et les coordonnées.

gestion, quatre appartiennent aux États rentiers du CCG : *Abu Dhabi Investment Authority* (ADIA), *Kuwait Investment Authority* (KIA), *Saudi Arabia Monetary Agency Foreign Holding* (SAMA) et *Qatar Investment Authority* (QIA). Parmi ces quatre fonds, ADIA et KIA ont un indice de transparence de 6, l'indice de transparence de SAMA Foreign Holding est de 4 et l'indice de QIA de 5. Les fonds du Golfe sont donc particulièrement marqués par un manque de transparence. Ainsi, l'analyse de la redistribution de la rente pétrolière à travers ces véhicules financiers est grandement ralentie par l'obstacle majeur de la transparence. Cependant, l'*Abu Dhabi Investment Authority* (ADIA) est l'un des rares fonds du CCG à offrir un aperçu géographique de sa stratégie d'investissement. Dans son ensemble, ADIA gère un portefeuille d'actifs estimé à 828 milliards \$ US (Sovereign Wealth Funds Institute, 2017).

Graphique 14
Géographie du portefeuille d'ADIA
(Approximation à long terme et par région)



En analysant plus précisément le graphique 14⁸, on constate qu'entre 35 % et 50 % des actifs sont en Amérique du Nord, entre 20 % et 35 % en Europe, entre 15 % et 25 % dans les marchés émergents et entre 10 % et 20 % en Asie (Abu Dhabi Investment Authority, en ligne). Entre 55 % et 85 % des capitaux d'ADIA se retrouvent en Amérique du Nord et en Europe. De plus, ADIA a comme mandat officiel de ne pas investir aux Émirats Arabes Unis. En fait, pendant de nombreuses années, la stratégie d'investissement d'ADIA a été très prudente et conservatrice, investissant presque exclusivement dans des instruments de dette souveraine des principales monnaies de réserve du monde. Cependant, à partir des années 1990, la stratégie est devenue plus agressive (Alsweilem, Cummine et al., 2015). En effet,

⁸ Le graphique 14 présente une moyenne des pourcentages d'actifs présentés dans la répartition géographique des actifs de l'ADIA, qui peut varier en fonction de la conjoncture économique. Pour cette raison, le total dépasse 100%.

ADIA a comme mandat d'investir à l'étranger (hors région) et ne possède aucun objectif de développement national. *Mubadala Investment Company*, créé en 2017 par la fusion de l'International Petroleum Investment Company et la Mubadala Development Company, est un fond axé sur le marché intérieur ayant comme objectif de diversifier l'économie des Émirats Arabes Unis. En d'autres termes, une séparation claire existe entre ADIA, qui investit dans des actifs financiers hors région avec objectifs de maximiser ses retours financiers à long terme et l'investissement à travers des fonds souverains axés sur le développement régional et local (Alsweilem, Cummine et al., 2015). Il est important de mettre en perspective les portefeuilles des deux fonds. Comme mentionné précédemment, ADIA gère un portefeuille d'actifs qui est estimé à 828 milliards \$ US tandis que Mubadala Investment Company, un investisseur local et régional, administre un portefeuille d'actifs que l'on estime à 125 milliards de \$ US (Sovereign Wealth Funds Institute, 2017).

Ainsi, la stratégie d'investissement de l'ADIA soulève un élément central et général dans la gestion de la richesse publique au Moyen-Orient, expliquant les sorties de capitaux vers les circuits financiers des pays développés. Avec l'objectif de protéger les économies rentières de la volatilité des prix des matières premières et d'assurer une rente aux générations futures par un retour sur investissement et une saine gestion du risque, il devient clair que la stratégie d'investissement se doit de privilégier un portefeuille orienté vers le marché des pays développés au détriment d'un système bancaire régional fortement affecté par l'instabilité politique régionale. L'exemple d'ADIA révèle une tendance intrinsèque à la gestion financière de la rente pétrolière : les fonds souverains du GCC investissent massivement dans les économies des pays développés occidentaux, et les fonds souverains du GCC investissent dans la région du Moyen-Orient à très petite échelle.

En d'autres termes, les postulats théoriques de la théorie de l'État rentier se manifestent dans l'analyse empirique des flux financiers du Golfe. C'est-à-dire que la structure macroéconomique d'un État rentier le pousse à diriger ses investissements vers les pays industrialisés au détriment des investissements infrarégionaux. Cette situation s'explique par leur dépendance structurelle aux importations de biens de consommation alimentée par la désindustrialisation des économies rentières; l'indice de densité d'entrée des entreprises, qui mesure le dynamisme de la création d'entreprises, place les pays du monde arabe parmi les plus bas au monde (Fonds Monétaire International, 2016). Elle s'explique aussi par le désir de diversification des portefeuilles d'actifs financiers. Ainsi, d'un point de vue économique, les petits États rentiers du CCG ont pour priorité d'assurer une capacité d'approvisionnement pour les générations futures et la reproduction d'un système économique, mais surtout d'un système politique. Selon ce point de vue, dans leurs plans stratégiques d'investissement actuels, l'accès au marché dans les pays industrialisés est beaucoup plus important qu'un accès protégé à un marché régional. Par ailleurs, d'un point de

vue politique, la rente pétrolière façonne les relations économiques panarabes, qui deviennent un prétexte pour assurer un certain niveau d'ingérence des monarchies du Golfe dans la politique régionale dans l'objectif de maintenir les structures rentières et la position centrale des États producteurs de pétrole dans le circuit politique et financier du monde arabe.

6. La rente pétrolière au cœur des défaillances structurelles du commerce inter-arabe

Ainsi, malgré l'adoption d'accords prônant la libéralisation du commerce interarabe, tels que l'Accord sur la facilitation et le développement du commerce entre les États arabes de 1981 ou l'établissement de la grande zone de libre-échange arabe en 1997, le volume des exportations du CCG vers les économies à revenu élevé ou l'Asie montrent que la majorité des exportations et des importations du CCG, étant principalement composées d'hydrocarbures pour les exportations et de produits manufacturés et de luxe pour les importations, proviennent d'économies industrialisées à revenu élevé ou d'économies à croissance rapide (la Chine et l'Inde). D'autre part, malgré une augmentation des IDE du Golfe vers le monde arabe depuis les années 1990, les investissements du Golfe sont principalement dirigés dans le système financier des États industrialisés occidentaux face aux dynamiques de l'épuisement des ressources. Par le fait même, face à l'écart entre le discours de solidarité arabe du CCG et les déterminant de ses politiques commerciales, le concept de solidarité arabe ne devient qu'un outil qui permet d'assurer le maintien de la structure de l'État rentier.

Cependant, il est important de spécifier deux facteurs fondamentaux pour l'analyse de l'intégration économique au Moyen-Orient. Tout d'abord, il est essentiel de garder à l'esprit la lutte hégémonique régionale entre les pétromonarchies et l'Égypte panarabe entre 1952 et 1979, et plus tard contre la montée de l'islam politique chiite en Iran suite à la révolution khomeyniste de 1979. Deuxièmement, il faut également souligner que l'écart entre les discours du CCG et les politiques commerciales n'est pas seulement ancré dans des antagonismes politiques, mais aussi dans un manque de complémentarité structurelle des économies régionales. Avec la richesse croissante des pays du Golfe, la demande grandissante pour des produits de luxe pousse les États membres du CCG à ignorer la base industrielle régionale et à se tourner vers les produits de base des marchés asiatiques compétitifs et les produits de luxe provenant des économies européennes ou américaines. En outre, pour protéger les structures rentières de la volatilité des prix du pétrole et pour assurer une rente aux générations futures, il devient évident que la stratégie d'investissement des États rentiers doit privilégier un portefeuille orienté vers les pays développés au détriment d'un système bancaire régional grandement affecté par l'incertitude politique et économique ainsi que par un environnement réglementaire et institutionnel défavorable.

De plus, la fonction de reproduction de la rente devient essentielle à la survie du modèle économique, mais surtout politique que projettent les pétromonarchies. Indirectement, la rente pétrolière serait à la source de l'échec des processus d'intégration moyen-orientaux, car elle contribuerait au cycle des conflits et à l'instrumentalisation des luttes confessionnelles au profit des rivalités géopolitiques et d'un cadre institutionnel alternatif à travers l'OPEP, la Ligue islamique mondiale et l'Organisation de la Coopération islamique. Ainsi, cette analyse nous montre que le fossé entre la rhétorique de la solidarité arabe et les politiques et investissements commerciaux du CCG est enraciné dans les rivalités politiques, mais aussi dans des défaillances structurelles des économies rentières arabes, modelées par la rente pétrolière.

En ce sens, la rente pétrolière s'apparente au *pharmakon* dans l'œuvre de Platon qui peut se concevoir comme une médecine qui est à la fois remède et poison, bénéfique et maléfique (Derrida, 1972). En d'autres termes, il expose sa puissance curative dans la mesure et sa puissance destructrice dans la démesure. Ainsi, à l'image du *pharmakon*, la rente pétrolière semble permettre le décollage économique du Golfe et semble se présenter comme une opportunité de développement économique en or et, parallèlement, elle provoque des failles commerciales structurelles et finance la construction d'une politique étrangère (principalement saoudienne) et d'un système d'influence qui retarde toute tentative d'intégration politique et économique régionale.

Annexe 1

Tentatives d'intégration économique mises sur pieds dans le monde arabe à travers la Ligue des États arabes

Date	Pacte/Accord	Résultats
30 avril 1950	Pacte de Défense Mutuelle et de Coopération Économique entre les États Arabes	1) la création d'un conseil économique qui deviendra le <i>Conseil économique et social de la Ligue des États arabes</i> 2) Entraîne la signature, le 7 septembre 1953, de l'Accord interarabe sur le commerce et le transit qui marque l'une des premières expériences d'intégration économique dans l'espace moyen-oriental
3 juin 1957	L'Accord d'Unité Économique entre les États de la Ligue Arabe	1) Signature de la convention de l'Union Economique entre les pays arabes qui prévoit la liberté de circulation des personnes, des capitaux et une union douanière.
13 août 1964	Accord sur le Marché commun arabe	1) Création d'un marché commun Arabe. 2) L'Accord prévoit aussi l'instauration d'une Zone Arabe de Libre-échange ainsi qu'une union douanière
16 mai 1968	L'Accord établissant le Fonds Arabe pour le Développement Économique et Social	1) Création de fonds visant un transfert d'aide des pays riches (producteurs de pétrole) vers les pays plus pauvres de la région.
27 avril 1976	L'Accord sur le Fonds Monétaire Arabe	1) Poser les bases monétaires de l'intégration économique arabe pour accélérer le processus de développement économique dans l'ensemble des pays arabes.
27 novembre 1980	Charte pour l'Action Économique Arabe Commune	1) Réduire l'écart entre les pays arabes, pour favoriser la planification économique au niveau panarabe, pour assurer l'intégration financière et des échanges commerciaux ainsi que la participation de la nation arabe à l'établissement du Nouvel ordre économique international 2) La rente pétrolière doit jouer un rôle clé dans les projets de développement 3) La charte d'action commune cristallise le modèle d'intégration régionale projeté par les États d'allocation
27 février 1981	L'Accord de Facilitation et de Développement des Échanges Commerciaux entre les États Arabes	1) Libérer le commerce interarabe des restrictions par une diminution progressive des taxes et tarifs. 2) Établissement d'une réciprocité entre production et commerce des marchandises arabes. 3) Faciliter le financement des échanges commerciaux entre les États arabes en tenant compte du niveau différencié de développement des États arabes.
19 février 1997	Déclaration de l'établissement de la Grande Zone Arabe de Libre-Échange	1) Réduction progressive et ultimement l'élimination des tarifs sur une durée déterminée de dix ans à partir du 1 ^{er} janvier 1998.

BIBLIOGRAPHIE

- ABU DHABI INVESTMENT AUTHORITY, [En ligne] . Portfolio Overview, *ADIA*,
<http://www.adia.ae/En/Investment/Portfolio.aspx>
- AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE (2007), *World Energy Outlook 2007 : China and India insights*.
- AL-ATRASH, Hassan et Tarik YOUSEF (2000). *Intra-Arab Trade : Is It Too Little ?*, *IMF Working Paper*, janvier.
- ALSWEILEM, Khalid A., CUMMINE, M.Rietvled et K. Tweedie (2015). *A comparative study of sovereign investor models*, Working paper, *Harvard Kennedy School*.
- BANQUE MONDIALE (2017). *Global Economic Prospects : A Fragile Recovery*, *World Bank*, Juin 2017, p.131.
- BEBLAWI Hazem and Giacomo Luciani (dir.) (2016). *The Rentier State*, Routledge.
- BEBLAWI, Hazem (2016). *The Rentier State in the Arab World*, dans Hazem Beblawi et Giacomo Luciani (dir.), *The Rentier State*, Routledge, p 49-62.
- BLANCHETON Bernard et Yves JÉGOUREL (2009). *Les fonds souverains : un nouveau mode de régulation du capitalisme financier ?*, *Revue de la régulation* [Online], Printemps.
- CARRÉ, Olivier (1993). *Le nationalisme arabe*, Éditions Payot et Rivages.
- CHOPLIN, Armelle and Leïla VIGNAL (2015). *Les investissements arabes du Golfe au Mahgreb et au Moyen-Orient, vecteurs d'une intégration régionale ?*, *Autrepart*, n°76, p.29-48.
- DASH, Eric and Andrew Ross Sorkin (2007). *Citigroup Sells Abu Dhabi Fund \$7.5 Billion Stake*, *New York Times*, [Online], November 27.
<http://www.nytimes.com/2007/11/27/business/27citi.html>
- EKANAYAKE, E.M. and John R. LEDGERWOOD (2009). *An Analysis of the Intra-Regional Trade in the Middle East and North Africa Region*, *International Journal of Business and Finance Research*, vol. 3, n°1.
- FOND MONÉTAIRE INTERNATIONALE (2016). *Investment and Growth in the Arab World*, *IMF, Annual Meeting of Arab Finance Ministers*, Manama, Bahrain, Avril.
- GILPIN, Robert, *Global Political Economy : Understanding the International Economic Order*, Princeton University Press, 2001
- HANIEH, Adam (2011). *Capitalism and Class in the Gulf Arab States*, Palgrave Macmillan.
- KHALIDI, Rashid dans Leyla Dakhli, « Arabisme, nationalisme arabe et identifications transnationales arabes au 20^e siècle », *Vingtième siècle revue d'histoire*, N°103, juillet-septembre, 2009
- KUWAIT INVESTMENT AUTHORITY (on line). *KIA Announces Participation in Citigroup and Merrill Lynch*,
<http://www.kia.gov.kw/en/MEDIARESOURCES/pressreleases/Pages/Press12.aspx>
- LUCIANI, Giacomo (2016). *Allocation vs. Production States : Theoretical Framework*, in Hazem Beblawi et Giacomo Luciani (dir.), *The Rentier State*, Routledge, p.63-82.

- LUCIANI, Giacomo et Ghassan Salamé (dir.) (1988). *The Politics of Arab Integration*, Croom Helm Ltd.
- MAHDAVY, Hossein (1970). The Pattern and Problems of Economic Development in Rentier States : The Case of Iran », in M.A Cook (dir.), *Studies in the Economic History of the Middle East*, Oxford University Press, p.428-468
- MAKDISI, Samir, « Economic Interdependence and National Sovereignty », dans Giacomo Luciani, *The Arab State*, Routledge, 1990. P.319-348
- ROTHER, Björn et al, (2016). The Economic Impact of Conflicts and the Refugee Crisis in the Middle East and North Africa, *IMF*, Staff Discussion Note, Septembre.
- SALAMÉ, Ghassan, « Integration in the Arab World : Institutional framework », in Giacomo Luciani and Ghassan Salamé (dir.), *The Politics of Arab Integration*, Croom Helm Ltd., 1988
- TREANOR, Jill (2007). Dubai Fund Buys into HSBC », *The Guardian*, [Online] <https://www.theguardian.com/business/2007/may/02/6>